



Message relatif à la création de deux salles de classe provisoires dans le module communal de la Rte de Chantemerle 66

Faisant suite à l'augmentation constante de notre population et des effectifs scolaires, il s'avère nécessaire de créer une salle de classe supplémentaire pour la rentrée scolaire 2015/2016.

Pour ce faire, nous prévoyons de transformer le module de **Chantemerle 66** afin d'y installer deux salles de classe, ce qui permettra d'une part de transférer une classe enfantine du bâtiment de Chantemerle et, d'autre part, de créer une classe enfantine supplémentaire.

Cette manière de faire permettra de libérer un local de réserve dans le bâtiment de l'école de Chantemerle et de regrouper deux classes enfantines, alors que l'AES sera déplacé au rez-de-chaussée du module voisin de Chantemerle 64.

Il y a également lieu de relever que le coût relativement modique de ces transformations est dû au fait que cette possibilité de transformation avait déjà été prévue lors de la conception du bâtiment.

Aménagement de deux salles de classe enfantines à la Rte de Chantemerle 66		
Petits travaux de maçonnerie, sanitaire, peinture, etc.	CHF	25'000.00
Achat de mobilier scolaire supplémentaire	CHF	35'000.00
TOTAL	CHF	60'000.00

Dans la mesure du possible, ce mobilier scolaire sera réutilisé dans le centre scolaire de Chantemerle lors de l'ouverture du Complexe Scolaire de Chavully.

Proposition du Conseil communal

Le Conseil communal demande à l'Assemblée communale l'octroi d'un crédit d'investissement de **CHF 60'000.00** qui sera assuré par un prélèvement sur les fonds propres de la commune, ainsi que par les recettes courantes.

Au nom du Conseil communal :

L'Administrateur :

Claude Robatel



Le Syndic :

René Schneuwly